

Arrêté n° 260701P
Portant composition des jurys de suivi des études - Printemps 2026

Le directeur

*Vu le Code de l'Éducation,
Vu le décret n° 2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation,
Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'Université de technologie Belfort-Montbéliard,
Vu le règlement des études 2025/2026 de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard,*

Arrête :

Article 1 – Règlement des études (cf. article relatif au Jury de suivi des études) :

A la fin de chaque semestre, après la publication des PVs des résultats obtenus aux UE, un jury de suivi des études est réuni par formations et/ou niveaux de formation.

La composition du jury de suivi des études est fixée par le directeur de l'UTBM sur proposition de la DFP, après avis des responsables de formation. Le jury de suivi des études est présidé par le responsable de formation ou son représentant. Le jury de suivi des études comprend au minimum quatre enseignants dont le responsable de formation ou son représentant, les responsables de filières ou à défaut des enseignants impliqués dans la formation, et au moins un enseignant du pôle humanités. A minima, une femme et un homme sont membres du jury de suivi des études pour chaque formation.

Le jury de suivi des études ne peut prendre décision valable en deçà de trois membres présents ou représentés. Le jury de suivi des études examine le cursus de chaque étudiant inscrit dans la formation concernée. Il se prononce sur la poursuite des études, formule des observations sur le semestre écoulé et des conseils sur le semestre à venir et plus globalement sur le parcours de l'étudiant.

Article 2 – Compositions des jurys de suivi des études – Printemps 2026 :

Les jurys de suivi des études d'ingénieur session Printemps 2026 se réuniront et seront composés comme suit :

FISE Mécanique : Sebastien ROTH (Président du jury), Bruno AVISSE, Dominique CHAMORET, Sophie COSTIL, Lucas DEMBINSKI, Frederic DEMOLY, Nadia LABED, Fabien VUILLAMIER, Christian GIRARDOT et/ou Nathalie ZAVADA (Huma)

Phase 1 : Vendredi 3 juillet 2026 – à partir de 08h00 – salle P248 – site de Sevenans

Phase 2 : vendredi 10 juillet 2026 – à partir de 08h00 – salle P248/P250 – site de Sevenans

FISE Génie Industriel : Denis CHOULIER (Président du jury), Sihao DENG, Cécile LANGLADE, Patrick OLIVIER, Pierre-Alain WEITE, Cyril LACHEZE et/ou Florence JOUFFRAY (Huma)

2ème phase avec en plus : Olivier MARCONOT, Adriana ROMAN

Phase 1 : Lundi 6 juillet 2026 – à partir de 08h00 – salle P248 - site de Sevenans

Phase 2 : Mercredi 8 juillet 2026 – à partir de 13h30 – salle P134a/P134b- site de Sevenans

Tronc Commun (TC) 1 et 2 : Mohamed TACHIKART (Président du jury), Florence TYNDIUK, Alexandre BODET, Armand COSTE, Denis DUBAJ, Karine MAUFFREY, Marc MEYER, Fabien VUILLAMIER, Michel OLINGA et/ou Lotfi BENNOUR (Huma)

Phase 1 : Mercredi 8 juillet 2026 – à partir de 08h30 – salle P248 – site de Sevenans

Phase 2 : Vendredi 10 juillet 2026 – à partir de 08h00 – salle P109/P111– site de Sevenans

Tronc Commun (TC) 3, 4 et 5 : Lucas DEMBINSKI (Président du jury), Florence TYNDIUK, Denis DUBAJ, Michel LENCZNER, Marc MEYER, Arnaud MUTUEL, Leïla SELLAMI, Jean-Yves TRIPONEY, Fabien VUILLAMIER, Sook BAE et/ou Nathalie ZAVADA (Huma)

Phase 1 : Mardi 7 juillet 2026 – à partir de 08h30 – salle P248 – site de Sevenans

Phase 2 : Jeudi 9 juillet 2026 – à partir de 08h00 – salle P248/P250 – site de Sevenans

FISE Mécanique et Ergonomie : Morad MAHDJOUR (Président du jury), Essolé PADAYODI, Régis BARRET, Hugues BAUME, Nicolas BERT, Jean-Bernard BLUNTZER Benedicte REY et/ou Marianne BONNARD (Humanités).

Phase 1 : Mardi 7 juillet 2026 – à partir de 08h30– salle M208 – site de Montbéliard

Phase 2 : Jeudi 9 juillet 2026 – à partir de 08h30 – salle M208 – site de Montbéliard

FISE Energie : Mohamed BECHERIF (Président du jury), Mondher ABIDI, Djedjiga BENOUIOUA, Djafar CHABANE, Daniel DEPERNET, Stefan GIURGEA, Alexandre RAVEY, Elisa SCHWINN, Abdellatif MIRAOU, Brigitte VU, Olivier DEMNBINSKY et/ou Boris CUENOT (Humanités).

Phase 1 : Vendredi 03 juillet 2026 – à partir de 08h30 - salle CRUNCH – site de Belfort

Phase 2 : Jeudi 09 juillet 2026 – à partir de 08h30 – salle B212 - site de Belfort

FISE Informatique : Abdeljalil ABBAS-TURKI (Président du jury), Oumaya BAALA CANALDA, Alexandre LOMBARD, Francis TOSSOU, Serge IOVLEFF, Jaafar GABER, Fabrice LAURI, Mathieu TRICLOT et/ou Muriel THANNEUR (Humanités).

2^{ème} phase avec : Abdeljalil ABBAS-TURKI (Président du jury), Alexandre LOMBARD, Jaafar GABER, Mathieu TRICLOT et/ou Muriel THANNEUR (Humanités).

Phase 1 : Vendredi 03 juillet 2026 – à partir de 14h00 – salle H108– site de Belfort

Phase 2 : Mercredi 08 juillet 2026 – à partir de 08h00 – salle H108 – site de Belfort

Article 3:

La directrice générale des services de l'UTBM est chargée de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'UTBM et sur son portail d'information interne.

Fait à Sevenans, le 1^{er} juillet 2026


Le Directeur de l'UTBM,
Ghislain MONTAVON